

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LES RESPONSABLES LEGAUX

« Une entière coopération entre l'équipe éducative et les représentants légaux »

Ce courrier est nouveau, mais il permet de clarifier des situations et de remettre chaque chose à sa place.

Il est demandé :

- de respecter l'équipe enseignante
- de respecter notre façon de travailler (tant sur les temps scolaires que sur les temps péri-scolaires) et notre professionnalisme
- de respecter et soutenir nos décisions (sanctions au sens large)
- de soutenir nos échanges téléphoniques quand il y a un problème

Quelques points à respecter :

- Tout matériel demandé doit être fourni. En cas d'oublis répétitifs, l'école se verra dans l'obligation de facturer ce qu'elle aura avancé
- Toute dégradation au sein de l'école sera réparée et facturée
- L'argent est interdit à l'école
- Tout effet personnel non obligatoire au bon fonctionnement de l'enfant au sein de l'école ne relève pas de notre responsabilité (casse, vol, perte, etc.)
- Toute information importante qui peut conduire à un changement de comportement doit nous être signalée pour veiller au mieux au bien-être de votre enfant
- L'attitude de certains enfants n'est pas la même quand ils sont à l'école. Merci de nous faire confiance quand nous vous annonçons certains faits que vous pouvez considérer comme impensables (cigarettes électroniques, argent, toute violence, etc.)
- Merci de faire confiance au jugement des professionnels qui encadrent vos enfants
- L'école décline toute responsabilité sur l'utilisation du téléphone à l'intérieur de l'établissement et à l'extérieur (harcèlement, réseaux sociaux, etc.). Si cela ne tenait qu'à nous, les téléphones seraient interdits à Savio, mais bon...
- Veiller à ce que votre enfant ait suffisamment de vêtements et de produits de toilette pour tenir la semaine
- Le parfum et les déodorants en spray sont interdits
- Veiller, pour les enfants qui ont un P.A.I. ou une ordonnance, à ce qu'il y ait suffisamment de médicaments pour la semaine
- En cas de comportement inadéquat dans l'enceinte de la gare (abandon des valises, non respect du lieu de surveillance), l'école déclinera toute responsabilité.

Merci beaucoup !

Bien à vous,

les membres de l'équipe éducative de l'école-collège Dominique Savio

Ecole - Collège Dominique Savio

Association Loi 1901

15, La Bertramière

79500 SAINT-LÉGER-DE-LA-MARTINIÈRE

Tél./Fax 05 49 27 14 74

CURIEUX (02) 401 750 00010 - ADE 8521 7